

le fax du Comité sera installé cette fin de semaine



Important

- Les clubs sont instamment priés de faire remonter les incohérences constatées dans la programmation des rencontres. Par exemple : lieux, dates et horaires enregistrés sur le site ne coïncidant pas avec les modifications notifiées par la Commission Sportive dans les Bulletins Officiels
- Pour toute demande faite par courrier, mail, fax en l'absence de notification sur les Bulletins Officiels, s'assurer que la demande est bien parvenue au destinataire (Président de Commission, autre personne, ...)
- Aucune rencontre (de poussins à seniors) ne peut être reprogrammée sans avoir été validée par la Commission Sportive (même s'il y a accord des 2 clubs concernés). Utilisez de préférence le formulaire adéquat.



CNDS - Important :

Les dossiers demande de subvention sont téléchargeables sur le site : ddjs-ain.jeunesse-sports.gouv.fr et seront à déposer avant le 20 mars à la Direction Départemental Jeunesse et Sports avec copie au Comité.

Secrétariat Général

Rappels

-> Candidatures récompenses licenciés

Les demandes de récompenses doivent se faire sur le formulaire téléchargeable sur le Site

-> Assemblée Générale du Comité : Samedi 13 Juin

Conformément à l'article 6 § 4 des Statuts du Comité, au cours de l'Assemblée Générale, il sera procédé à des Elections suite aux démissions enregistrées. Dans ce but, les candidatures sont à adresser au Comité par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 30 jours avant l'Assemblée Générale.

Postes à pourvoir :

- 1 candidat pour le collège Médecin
- 1 candidat pour le collège des moins de 26 ans
- 2 candidats pour le collège Autres Postulants

Le Comité

- ❖ Factures reçues : Orion, Service de Santé au Travail de l'Ain
- ❖ DDJS : dossier de subvention CNDS 2009 (Comités Départementaux)
- ❖ Ville de Bourg : accord mise à disposition Gymnase Gabriel Voisin (1^{er} mars)

autorisation ouverture débit de boisson pour manifestations

- ❖ Banque Alimentaire : accord prêts camion frigorifique les 1^{er} et 24 mai 2009
- ❖ Chantal et René Gallet sont les grands parents d'un 4^{ème} petit fils, Jules Chabod-Gallet

Les clubs et licenciés

- ❖ Courriers reçus :
 - US Vonnas (J Chapeland) : demande de récompenses
 - BB Revermont (Cuminet) : absence au Forum des Présidents
 - BC Meximieux (C Volland Charvieux)
 - AS St Maurice (M Bonod)
 - ESVS Thoissey (B Poncet)

Ligue – Zone

- ❖ Factures : défibrillateur + camp Inter Comités Benjamins 2
- ❖ PRP le 21 mars au Siège du Comité du Rhône
- ❖ Technique : réunion ETR lundi 16 mars à 19h00

Divers

- ❖ P Pilat : candidature spontanée
- ❖ Crédit Mutuel : invitation AG le 13 mars à 19h00 (Ainterexpo)
- ❖ Comité du Rhône : PV 25

Commission Sportive

Changements d'horaire, de date ou de salle accordés

A Artemare

DF3	68	Artemare – Sulignat	07/03	19h00
DM3	69	Ceyzérieu – Ambérieu 3	07/03	21h00

A Cras

PFF	371	Cras – Albarine	21/03	15h00
-----	-----	-----------------	-------	-------

Au Bouchoux

PMB	189	Bouchoux – Lagnieu	21/03	17h00
-----	-----	--------------------	-------	-------

A Albarine

Plateau mini poussins			28/03	13h30
BM3	38	Albarine – St Jean	28/03	16h00

A St Maurice

DF4	80	St Maurice 2 – Béréziat 2	29/03	14h00
-----	----	---------------------------	-------	-------

A Vonnas

DM2	84	Vonnas 1 – BC Dombes 2	04/04	20h30
-----	----	------------------------	-------	-------

A JL Bourg

MF1B	54	JL Bourg – Ceyzériat	21/03	15h30
------	----	----------------------	-------	-------

A Villars

BF2A	38	Villars – St Jean	14/03	14h30
CM2A	26	Villars 2 – Péronnas 2	21/03	16h00

Commission Technique

Challenge Benjamins / Benjamine

listes des qualifiés en annexes

La Finale Départementale aura lieu le Dimanche 8 mars à Ambérieu en Bugey.

pour les filles : gymnase Cordier, Avenue de Mering

pour les garçons : gymnase St Exupéry, Avenue de Verdun (à coté du Cinéma)

Rendez vous à 8h45, début de l'épreuve à 9h00 et fin de l'épreuve à 12h30

Les entraîneurs des clubs concernés sont les bienvenus pour aider au bon déroulement de la matinée.

Détection des joueurs(ses) nés(es) en 1997

Masculins :

Le 22 mars de 9h00 à 12h00 salle multisports (nouveau gymnase), route de Méximieux à St André de Corcy – les joueurs sont convoqués individuellement (liste ci-jointe)

Nom	Club		
BAILLY PIERRE	BC Izernore	BONNAND OSCAR	BC Viriat
EXPERT JULIAN	BC Izernore	PAPILLON YVAN	BC Viriat
BUCHET YOHAN	RC Montluel	SIMONET BENOÎT	St Rémy
PIERRE SACHA	BC Dombes	VICAT BAPTISTE	AS St Maurice
PIERRE THÉO	BC Dombes	COLLOVRAY BENOÎT	Bouchoux Condeissiat
RECHICHI THÉO	ASS Lagnieu	LARUE SEBASTIEN	Bouchoux Condeissiat
BARONNAT PAUL	US Jassans	GROSGEORGE WILLIAM	CS Ceyzériat
BONNET LUDOVIC ALEXIS	US Jassans	TOURTE NANS	CS Ceyzériat
DEMOLY ADRIEN	US Jassans	BAS DIT NUGUES HUGO	JL Bourg
GREGOIRE MAXIME	US Jassans	CONVERT VICTORIEN	JL Bourg
FAURE GREDER GRÉGORY	US Jassans	LEGRAND GUILLAUME	JL Bourg
SOTHIER MAXIME	US Jassans	POULET CORENTIN	JL Bourg
MOULIN DORIAN	FJ Belley		

Féminines :

secteur Culoz – le 15 mars de 9h30 à 12h00 à la salle Jean Falconnier, route de Genève à Culoz.

Les joueuses ont été convoquées individuellement.

Clubs concernés : Culoz BC, EV Bellegarde, FJ Belley, BC Izernore, US Oyonnax

secteur Nord – le 22 mars de 9H30 à 12H00 lieu à déterminer

Clubs concernés : BB Revermont, BC Attignat, ES Foissiat, US Replonges, US Cruzilles

Commission Mini

Fête du Mini Basket 2009

Elle aura lieu à Bourg en Bresse le Dimanche 24 Mai 2009.

Les formulaires d'inscription sont partis par courrier ce début de semaine.

Plateaux sectoriels

Voir tableau en annexe

Attention

Des changements sur les équipes ou sur les horaires sont peut être intervenus depuis l'établissement des tableaux.

Les clubs recevants doivent bien vérifier et contacter les clubs visiteurs pour tout changement

Commission Règlements

Forfaits – Disqualifications

AS Péronnas	DF3	forfait retour (Villars)
FJ Belley	MF2	1 cadette
ESVS Thoissey	CM2	3 seniors
BC Servas	PF	1 benjamine
GS Carriat	PM	1 benjamine

Amendes

BB Revermont	DF1	manque 2 licences ; anomalie : Pignon K ? (Debiesse Tixier)
AS Béréziat	DF3	erreur n° de rencontre
AS Péronnas	DF3	forfait retour (Villars)

JL Bourg	CM1	manque 1 licence
EB Montalieu Bouvesse	PM	feuille non conforme (rose)
ES St Jean	BF	feuille non conforme (blanc)

Fautes Techniques

Albarine BC	CdAF	Yao G
BC Attignat	DM1	Camus D
GS Carriat	DM1	Rigaud D
JL Bourg	DM1	Roux
ASS Lagnieu	DM2	Mangon M
US Replonges	DF1	Uchan A
AS Péronnas	DM3	Mille S
BC Villars	DM3	Bielokopitoff M
CS Ceyzériat	DF4	Caillot
ESVS Thoissey	MM1	Beroujon B
US Vonnas	DM2	Babey B

Commission des Qualifications

Modification de Brûlage (d'office)

St Maurice	RM3	Guillet D remplace Ippoliti M
------------	-----	-------------------------------

Rebrûlage

BB Revermont	DF1	Subtil Nathalie remplace Cuminet M
--------------	-----	------------------------------------

CDAMC

- ❖ **OTM** : 1ère séance le lundi 9 mars à 18h30 au siège du Comité (rappel). Les personnes intéressées peuvent se joindre au groupe

❖ Examens Arbitre départemental

Les clubs concernés par ces examens sont instamment priés d'informer les examinateurs en cas de modification de toute dernière minute

CM2	07/03	16h30	BC Villars	BC Feillens	Mascarell	Ercan	Gallet	Sanchez HM
CM2	07/03	17h00	AS Péronnas	AS St Maurice	Akasoy	Thenon	Berger	Pélissier
CM2	07/03	15h30	Ambérieu BB	ESVS Thoissey	Gherbi	Veuillet	Zanol	Godfrin

Les candidats et examinateurs ont reçu une convocation individuelle

CM2	14/03	16h00	BC Meximieux	BC Villars	Blanchard	Eskier	Sanchez HM	Foissier
CM2	14/03	15h00	BC Feillens	AS Péronnas	Fayolle	Bataillard	Zanol	Neveux
CM2	14/03	16h00	ESVS Thoissey	US Vonnas	Desbois	Cedileau	Pélissier	Ormes
CM2	14/03	17h30	CS Ceyzériat	Ambérieu BB	Perret C	Comte	Billon	Gallet

Les candidats et examinateurs recevront une convocation individuelle

CM2	21/03	16h00	BC Villars	AS Péronnas	Immédiato	Cortinovis	Pélissier	Sanchez S
-----	-------	-------	------------	-------------	-----------	------------	-----------	-----------

Ces 2 candidats recevront une convocation individuelle

❖ Informations concernant les désignations :

- à compter de ce jour, les arbitres qui se sont portés disponibles le samedi et le dimanche, seront désignés sur un seul couplé (dans la mesure du possible et sous réserve de remplacements à effectuer)
- si des arbitres ne sont pas désignés sur une journée, ils seront désignés sur la catégorie D4 (sous réserve de remplacement effectué)